

NEWSLETTER

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OcéAN ATLANTIQUE



MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES
COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

N° 015 DÉCEMBRE / DECEMBER 2023

Accords internationaux de pêche: Quels bénéfices pour les États côtiers africains ? LA COMHAFAT ANIME LA RÉFLEXION

*International fisheries agreements:
What benefits for African coastal States?
ATLAFCO LEADS THE DEBATE*



Institutions africaines de pêche et aquaculture : PRIORITÉ À L'ENVIRONNEMENT

*African fisheries and aquaculture institutions:
PRIORITY TO THE ENVIRONMENT*



Exploiter aujourd'hui sans compromettre demain...
Exploit today without compromising tomorrow...



SOMMAIRE / CONTENTS

EDITORIAL

- **03**
Maximiser les bénéfices des Accords de Pêche pour les États africains côtiers
Maximising the benefits of Fisheries Agreements for African coastal States

ACTU / NEWS

- **04**
Cabo Verde: la COMHAFAT aux Journées de l'Environnement
Cabo Verde: ATLAFCO at the Environment Days
- **05**
DÉCORATION : LA COMHAFAT DISTINGUÉE
MEDAL AWARD: ATLAFCO HONOURED
- **06**
La Comhafat unit Maroc-Bénin-Libéria
ATLAFCO unites Morocco-Benin-Liberia
- **07-08**
Alliance mondiale pour les poissons migrateurs ?
A global alliance for migratory fish?
- **09-10**
CICTA au Caire : résultats mitigés pour l'Afrique
ICCAT in Cairo: mixed results for Africa

FOCUS

- **11-12**
- Les États côtiers revisitent leurs accords
- Déclarations

- **13-14**
- Coastal States review their agreements
- Statements

RÉSEaux / NETWORKS

- **15-16**
L'environnement au cœur de l'aquaculture et de la pêche
The environment at the heart of aquaculture and fisheries
- **17-18**
APRIFAAS, de nouvelles étapes pour la pêche et l'environnement
APRIFAAS, new steps for fisheries and environment

ATELIERS / WORKSHOPS

- **19-20**
Quitus pour les formateurs du secteur maritime
Discharge for trainers in the maritime sector
- **21-22**
Mieux collecter les données sur le thon
Improving tuna data collection
- **21-22**
Endiguer le péril plastique : recommandations fortes à Casablanca
Stemming the plastic peril: strong recommendations from Casablanca



M. SIDI TIÉMOKO TOURÉ
Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire.
Président en exercice de la COMHAFAT

*Minister of Fisheries and Animal Resources of the Republic of Cote d'Ivoire.
ATLAFCO's acting President*

SUPERVISION

- Sidi Tiémoko TOURÉ
Président en exercice de la COMHAFAT
ATLAFCO's acting President

Directeur de publication / Publisher

- Abdelouahed BENABBOU
Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
Executive Secretary of ATLAFCO

Coordination

- Abdennaji LAAMRICH
(COMHAFAT / ATLAFCO)
- Mohamed SADIKI
(COMHAFAT / ATLAFCO)

Rédacteur-en-chef / Editor-in-chief

- André NAOUSSI

Rédacteurs / Editors

- Thierry MINKO'O
- CHINUAY Godlove ARREY

Autres Rédacteurs pour ce numéro / Other Writers for this edition

- Jeff Sanpy

Infographie / Lay-out and design

- Zacharie EKANI NAMA

Webmaster

Abdelkrim MRABTI
(COMHAFAT / ATLAFCO)

Traducteur / Translator

- Claude TENKEU

CONTACTS

2, rue Ben Darkoul Ain Khalouiya
Souissi, 10220 Rabat – Maroc

Tél. : +212 530 774 224 / 21

Fax : +212 537 651 810

www.comhafat.org

contact@comhafat.org

secretariat.comhafat@gmail.com



EDITORIAL



Abdelouahed BENABBOU

Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
Executive Secretary of ATLAFCO

Maximiser les bénéfices des Accords de Pêche pour les États africains côtiers

Les États africains côtiers ont judicieusement conclu des Accords de pêche avec divers partenaires internationaux, constituant ainsi une source cruciale de revenus en devises et un soutien essentiel à l'équilibre de leur balance de paiement et au financement de leurs économies. Ces accords, qu'ils soient avec des nations européennes, asiatiques, d'autres pays africains ou des entités privées, sont des instruments puissants utilisés par les États côtiers pour réglementer l'accès aux ressources halieutiques dans leurs eaux territoriales.

Cependant, la prudence est de mise. Il est impératif que les États africains côtiers s'assurent que ces accords soient non seulement lucratifs, mais également équilibrés et conformes aux principes de durabilité. Il est aussi crucial de déterminer si ces accords encouragent des pratiques de pêche responsables, telles que la réduction de la pêche INN (illégal, non déclarée et non réglementée). L'équité constitue un autre pilier de cette évaluation. Il est impératif de vérifier si ces accords prennent en compte les droits et les besoins des populations locales, en assurant un accès équitable aux ressources marines et en garantissant des opportunités économiques pour les communautés dépendantes de la pêche. Ces accords ne devraient pas seulement bénéficier aux partenaires internationaux, mais également soutenir le développement local durable.

Afin d'améliorer ces accords de pêche et de maximiser les avantages pour les États côtiers africains, des actions concrètes sont

Les Accords de pêche sont des outils puissants pour les États africains côtiers, mais ils nécessitent une évaluation critique et des améliorations continues.

nécessaires. Il faut absolument renforcer les capacités des États côtiers dans la négociation de ces accords, assurant ainsi qu'ils soient équitables et profitables. Des mécanismes de suivi et de contrôle rigoureux doivent être établis pour garantir la mise en œuvre effective desdits accords, évitant toute exploitation excessive des ressources marines.

Les Accords de pêche sont des outils puissants pour les États africains côtiers, mais ils nécessitent une évaluation critique et des améliorations continues. En veillant à ce que ces accords soient durables, équitables et profitables, les États côtiers africains peuvent assurer la préservation des ressources marines et la prospérité de leurs populations locales, tout en favorisant une coopération internationale responsable.

Maximising the benefits of Fisheries Agreements for African coastal States

African coastal States have wisely concluded Fisheries Agreements with various international partners, providing a crucial source of foreign exchange earnings and essential support for balancing their balance of payments and financing their economies. These agreements, whether with European or Asian nations, other African countries or private entities, are powerful instruments used by coastal States to regulate access to fisheries resources in their territorial waters.

However, caution should be exercised. It is imperative that African coastal States ensure that these agreements are not only lucrative, but also balanced and in line with the principles of sustainability. It is also crucial to determine whether these agreements encourage responsible fishing practices, such as reducing IUU (illegal, unreported and unregulated) fishing.

Equity is another pillar of this assessment. It is imperative to verify whether these agreements take into account the rights and needs of local populations, ensuring equitable access to marine resources and guaranteeing economic opportunities for fishing-dependent communities. These agreements should not only benefit international partners, but also support sustainable local development.

In order to improve these fisheries agreements and maximise the benefits for African coastal states, concrete actions are

Fisheries Agreements are powerful tools for African coastal States, but they need to be critically evaluated and continuously improved.

needed. It is essential to strengthen the capacity of coastal states to negotiate these agreements, thereby ensuring that they are fair and profitable. Rigorous monitoring and control mechanisms must be established to ensure the effective implementation of these agreements, avoiding any excessive exploitation of marine resources.

Fisheries Agreements are powerful tools for African coastal states, but they require critical evaluation and continuous improvement. By ensuring that these agreements are sustainable, equitable and profitable, African coastal states can ensure the preservation of marine resources and the prosperity of their local populations, while promoting responsible international cooperation.



Cabo Verde : la COMHAFAT aux Journées de l'Environnement

Suite à l'invitation de l'Association pour la Protection et le Développement de l'Environnement (ADAD), M. Abdenaji Laamrich, Responsable de la Coopération et des Systèmes d'Information, a représenté la COMHAFAT aux Journées de l'Environnement qui se sont tenues dans la ville de Praia, sur l'île de Santiago du Cabo Verde, les 06 et 07 octobre 2023.

Le merveilleux écosystème du Cabo verde est menacé par une pollution croissante, notamment due au plastique et aux engins fantômes (engins de pêche abandonnés) qui s'échouent sur les côtes de l'archipel. En raison de sa situation exposée dans l'Atlantique, des débris marins provenant "littéralement du monde entier" s'y accumulent.

L'Association pour la protection et le développement de l'environnement (ADAD) travaille avec des institutions publiques et privées pour atténuer l'impact de l'homme sur cet environnement, ainsi qu'avec les communautés nationales pour contribuer au développement du pays et réduire les injustices sociales. L'approche mobilise un réseau d'organisations de la société civile environnementale divisé en trois sections (économie verte, eau et assainissement, économie bleue), dans lesquelles les femmes du secteur de la pêche jouent un rôle important.

Différents points ont été présentés et discutés lors des Journées de l'Environnement, tels que le Livre blanc sur la biodiversité marine et côtière, l'intervention sur la pollution plastique, la coopération régionale et l'action climatique en Afrique ainsi qu'une présentation du Réseau des associations environnementales du Cabo verde.

Vision et actions de la COMHAFAT

M. Laamrich a présenté la vision et les principales actions de la COMHAFAT qui s'articulent autour des points suivants, entre autres : sensibilisation à travers différentes réunions, ateliers et séminaires ; organisation de programmes régionaux de renforcement des capacités pour les journalistes et les communicateurs sur la gestion durable des ressources halieutiques ; amélioration des cadres juridiques pour garantir des sanctions efficaces et ainsi dissuader la pêche INN dans la région ; organisation de sessions de formation pour les observateurs et les inspecteurs des pêches ; facilitation de l'harmonisation des programmes de surveillance entre les trois organisations régionales de gestion des pêches de la zone (CSRP, CPCO, COREP) ; incitation des États membres à prendre des mesures proactives en rejoignant les mécanismes établis pour lutter contre la pêche illégale, tels que la PSMA.

Lors de la cérémonie de clôture, M. Januário da Rocha Nascimento, Président de l'ADDAD a remercié M. Abdelouahed Benabbou, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT pour l'implication et l'engagement de cet organisme dans la promotion d'une coopération efficace et active entre les États membres pour la conservation et le développement durable de la pêche dans la région.

Cabo Verde : ATLAFCO at the Environment Days

At invitation sent by the Association for Environmental Protection and Development (ADAD), Mr. Abdenaji Laamrich, Head of Cooperation and Information Systems, represented ATLAFCO at the Environment Days which took place in the City of Praia, Santiago Island Cabo Verde on 06-07 October 2023.

The marvelous ecosystem of Cabo Verde is threatened by a steadily increasing pollution problem, notably caused by plastic and ghost gear (derelict fishing gear) that get washed up on the archipelago's shores. Due to its exposed location in the Atlantic, marine debris from "literally all over the world" accumulate there.

The Association for Environmental Protection and Development (ADAD) works with public and private institutions to attenuate human impact on that environment, and also with national communities to contribute to the country's development and reduce social injustices. The program consists in the network of environmental civil society organizations divided into three sections, namely, green economy, water and sanitation, and blue economy, in which women of the fishing sector have an important place.

Different items were presented and discussed such as the White Paper on marine and coastal biodiversity, intervention on plastic pollution, regional cooperation and climate action in Africa as well a presentation of the Network of Environmental Associations (Cabo Verde).

ATLAFCO vision and actions

Mr. Laamrich made a presentation on the ATLAFCO vision and main actions that are articulated on the following points, among others: arising awareness through different meetings, workshops, seminars; organizing regional capacity building programs for journalists and communicators on the sustainable management of fisheries resources; improving legal frameworks to ensure effective sanctions and thus deter IUU fishing in the region; conducting training sessions for fisheries observers and inspectors; facilitating the harmonization of monitoring programs between the three regional fisheries management organizations of the area (SRFC, FCWC, COREP); encouraging Member States to take a proactive step by joining established mechanisms to fight illegal fishing such as PSMA.

At the closing ceremony, Mr. Januário da Rocha Nascimento, President of ADDAD thanked Mr. Abdelouahed Benabbou the Executive Secretary of ATLAFCO for the involvement and commitment of ATLAFCO in promoting an effective and active cooperation between Member States for conservation and sustainable development of fisheries in the region.



Décoration : la COMHAFAT distinguée

En octobre 2023 à Abidjan, M. Abdelouahed Benabbou a été décoré de «l'Ordre du Mérite Agricole - catégorie Officier», par les autorités de la Côte d'Ivoire.

Au-delà de sa propre personne, le Secrétaire exécutif a vu dans cette distinction la récompense des efforts collectifs de ses équipes, des pays membres, des réseaux et des partenaires de la Conférence ministérielle sur la Coopération halieutique entre États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT). Voici l'essentiel de sa réaction :

« C'est avec une grande fierté que j'ai reçu cette décoration. Je tiens à partager cette marque d'honneur avec vous, car c'est grâce à votre soutien et à notre travail collectif que j'ai pu obtenir cette distinction. Cette reconnaissance est le fruit de nos efforts inlassables et de notre dévouement envers la coopération halieutique africaine, et elle témoigne de la reconnaissance de nos actions en ce sens.

En cette heureuse occasion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Monsieur Sidi Tiémoko Touré, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT, sans lequel cette distinction n'aurait pas été possible. Sa confiance, ses orientations, son écoute et sa disponibilité ont été autant de qualités essentielles dans l'accomplissement de mes objectifs, et ont facilité ma mission à la tête du Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire de grandes choses pour une coopération régionale halieutique agissante ! »

Medal Award: ATLAFCO honoured

In October 2023 in Abidjan, Mr Abdelouahed Benabbou was awarded the "Ordre du Mérite Agricole - Officer category" by the Côte d'Ivoire authorities.

Beyond his own person, the Executive Secretary saw this distinction as a reward for the collective efforts of his teams, the member countries, the networks and partners of the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO). Here is the gist of his reaction:

"It is with great pride that I received this medal. I would like to share this mark of honour with you, because it is thanks to your support and our collective work that I have been able to achieve this distinction.

This recognition is the fruit of our tireless efforts and dedication to African fisheries cooperation, and it bears witness to the recognition of our actions in this direction. On this happy occasion, I would like to express my deep gratitude to Mr Sidi Tiémoko Touré, Minister of Animal and Fisheries Resources of the Republic of Côte d'Ivoire and current President of ATLAFCO, without whom this distinction would not have been possible. His confidence, guidance, attentiveness and availability have all been essential qualities in the achievement of my objectives, and have facilitated my mission at the head of the ATLAFCO Executive Secretariat.

Together, we can continue to do great things for effective regional fisheries cooperation!"

Coopération halieutique

**LA COMHAFAT UNIT
MAROC-BÉNIN-LIBÉRIA**

Pour faciliter l'évaluation des stocks en vue d'une préservation durable des ressources halieutiques, la COMHAFAT a facilité la signature d'accords entre le Bénin, le Libéria, et l'Institut national de Recherche halieutique (INRH) du Maroc, le 07 novembre 2023 à Casablanca.

Il s'agit d'accords tripartites de recherche et de financement distincts avec deux pays. Abdelouahed Benabbou, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, et Abdelmalek Faraj, Directeur de l'INRH, ont ainsi signé deux conventions de financement avec le Bénin et le Libéria. Ces accords marquent une étape importante dans la coopération tripartite entre le Maroc, le Bénin et le Libéria pour la réalisation de campagnes d'évaluation des stocks de poissons dans les zones économiques exclusives de ces pays. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'une volonté commune de renforcer la gestion durable des ressources halieutiques et de promouvoir la coopération régionale pour le développement responsable des industries de la pêche.

COMHAFAT et INRH soutiendront le Bénin et le Libéria dans l'obtention d'informations cruciales sur l'état des ressources halieutiques dans leurs eaux territoriales respectives.

Les campagnes d'évaluation des stocks de poissons seront mises en œuvre grâce à la contribution financière de la COMHAFAT, et l'appui scientifique et technique de l'INRH, pour soutenir le Bénin et le Libéria dans l'obtention d'informations cruciales sur l'état des ressources halieutiques dans leurs eaux territoriales respectives. Ces évaluations joueront un rôle essentiel dans l'élaboration de stratégies de préservation et de gestion durable des stocks de poissons, contribuant ainsi à garantir un avenir prospère pour les communautés de pêcheurs et les écosystèmes marins d'importance vitale.

Cette initiative démontre l'engagement résolu des trois pays à travailler de concert pour assurer une exploitation responsable des ressources marines, tout en promouvant une coopération régionale et internationale pour la préservation des océans. En unissant leurs forces par la médiation de la Comhafat, le Maroc, le Bénin et le Libéria s'engagent à préserver la richesse de leurs écosystèmes marins pour les générations actuelles et futures.

Fisheries cooperation

**ATLAFCO UNITES
MOROCCO-BENIN-LIBERIA**

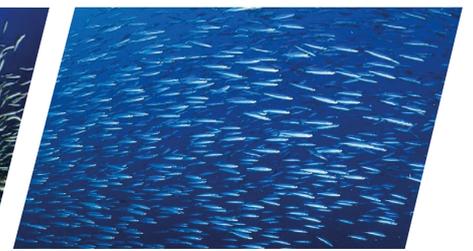
ATLAFCO facilitated the signing of agreements between Benin, Liberia and Morocco's National Institute for Fisheries Research (INRH) on 07 November 2023 in Casablanca to facilitate stock assessment with a view to the sustainable conservation of fisheries resources.

These are separate tripartite research and funding agreements with two countries. Abdelouahed Benabbou, Executive Secretary of ATLAFCO, and Abdelmalek Faraj, Director of INRH, signed two funding agreements with Benin and Liberia. These agreements mark an important step in the tripartite cooperation between Morocco, Benin and Liberia to carry out fish stock assessment campaigns in the exclusive economic zones of these countries. This collaboration is part of a shared desire to strengthen the sustainable management of fisheries resources and promote regional cooperation for the responsible development of fishing industries.

ATLAFCO and INRH will support Benin and Liberia in obtaining crucial information on the state of fisheries resources in their respective territorial waters.

The fish stock assessment campaigns will be implemented thanks to the financial contribution of ATLAFCO, and the scientific and technical support of INRH, to help Benin and Liberia obtain crucial information on the state of fisheries resources in their respective territorial waters. These assessments will play a key role in developing strategies for the conservation and sustainable management of fish stocks, helping to ensure a prosperous future for fishing communities and vital marine ecosystems. This initiative demonstrates the strong commitment of the three countries to work together to ensure the responsible exploitation of marine resources, while promoting regional and international cooperation for the preservation of the oceans. By joining forces through ATLAFCO, Morocco, Benin and Liberia are committed to preserving the richness of their marine ecosystems for present and future generations.





CONFÉRENCE

ALLIANCE MONDIALE POUR LES POISSONS MIGRATEURS ?

Le siège de l'ONU à New-York a abrité, du 22 au 26 Mai 2023, la Conférence d'examen de l'Accord pour la mise en œuvre des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs. La COMHAFAT y a pris une part active, ainsi qu'à l'événement parallèle organisé par la FAO sur « Un cadre régional entre les organismes régionaux de pêche : intensifier la coopération et la coordination vers une pêche durable ».

Au cours de la journée d'ouverture de la Conférence d'examen, le Président **Joji Morishita** (Japon) a souligné les développements récents importants, tels que : l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les subventions à la pêche ; l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ; les résultats de la 19^e réunion de la Conférence des Parties (COP) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), y compris l'inscription de nouvelles espèces de requins dans ses annexes ; et l'accord sur un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (Accord BBNJ).

Au sujet de la coopération internationale, de nombreux délégués se sont concentrés sur les évaluations des performances des ORGP (organisations régionales de gestion des pêches), soulignant qu'il y a place pour de nouvelles améliorations. Certains ont évoqué les réunions conjointes des ORGP de divers continents, en mettant en exergue les domaines de coopération entre les ORGP

couvrant la même zone ou les mêmes espèces, y compris l'inscription croisée des navires de pêche INN (illégal, non déclarée et non réglementée) entre les ORGP. De nombreux délégués ont salué l'entrée en vigueur de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA), le premier instrument international contraignant sur la pêche INN.

Coopération mondiale renforcée

L'événement parallèle de la FAO s'est concentré sur les résultats des deux consultations régionales de 2022 sur le développement de cadres de coordination entre les organismes régionaux des pêches (ORP), qui ont été organisées dans l'océan Indien occidental et dans les régions de l'océan Atlantique centre-est, en y associant les Communautés économiques régionales (CER). M.

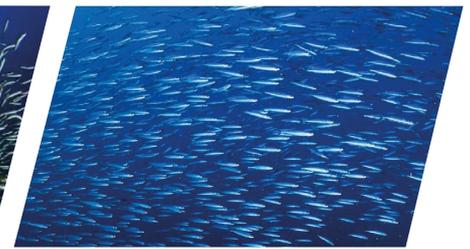
Les délégués ont salué l'entrée en vigueur de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA), le premier instrument international contraignant sur la pêche INN (illégal, Non déclarée et Non réglementée).

Abdenaji Laamrich, Chef de Département de la Coopération et des Systèmes d'Information à la COMHAFAT, a fait une présentation sur les « Bénéfices de la coordination et de la coopération entre les ORP en réponse à la pêche INN », où

il a résumé les résultats et les recommandations des deux consultations. Il a insisté sur le rôle de la COMHAFAT en tant que plate-forme de coordination régionale, en énumérant les différents protocoles d'accord qui ont été signés à cette fin avec diverses institutions.

En marge de ces activités, le Secrétariat de la COMHAFAT a eu plusieurs rencontres avec des responsables d'organisations régionales et mondiales (ICCAT, UA-BIRA, CGPM, RSN, FAO), pour explorer les moyens de développer et de renforcer la coopération et la collaboration dans les différents domaines d'intérêt commun liés à la pêche et à l'aquaculture.

Après Mai 2023, la Conférence d'examen reprendra à une date encore à déterminer, au plus tôt en 2028.



CONFERENCE

A GLOBAL ALLIANCE FOR MIGRATORY FISH?

From 22 to 26 May 2023, the UN headquarters in New York hosted the Review Conference on the Agreement for the Implementation of the Provisions of the United Nations Convention on the Law of the Sea relating to the Conservation and Management of Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks. ATLAFCO took an active part in this event, as well as in the side event organised by the FAO on «A regional framework between regional fisheries bodies: stepping up cooperation and coordination towards sustainable fisheries».

On the opening day of the Review Conference, President **Joji Morishita** (Japan) highlighted important recent developments, such as: the World Trade Organisation (WTO) agreement on fisheries subsidies; the adoption of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework; the outcome of the 19th meeting of the Conference of the Parties (COP) to the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES), including the listing of new shark species in its appendices; and the agreement on an international legally binding instrument on the conservation and sustainable use of biological diversity beyond areas of national jurisdiction (BBNJ Agreement).

On the subject of international cooperation, many delegates focused on the performance reviews of RFMOs (Regional Fisheries Management Organisations), stressing that there was room for further improvement. Some referred to joint meetings of RFMOs from different continents, highlighting areas of cooperation between RFMOs covering the same

area or species, including cross-listing of IUU (illegal, unreported and unregulated) fishing vessels between RFMOs. Many delegates welcomed the entry into force of the Port State Measures Agreement (PSMA), the first binding international instrument on IUU fishing.

Strengthened global cooperation

The FAO side event focused on the outcomes of the two 2022 regional consultations on the development of coordination frameworks between Regional Fisheries Bodies (RFBs), which were held in the Western Indian Ocean and Central Eastern Atlantic Ocean regions, involving the Regional Economic Communities (RECs). Mr **Abdenaji Laamrich**, Head of the Cooperation and Information Systems Department at ATLAFCO, made a presentation on the «Benefits of coordination

Delegates welcomed the entry into force of the Port State Measures Agreement (PSMA), the first binding international instrument on IUU (Illegal, Unreported and Unregulated) fishing.

and cooperation between RFMOs in response to IUU fishing», where he summarised the results and recommendations of the two consultations. He emphasised ATLAFCO's role as a regional

coordination platform, listing the various memorandums of understanding that have been signed to this end with various institutions.

Alongside these activities, the ATLAFCO Secretariat held several meetings with officials from regional and global organisations (ICCAT, AU-IBAR, GFCM, RSN, FAO), to explore ways of developing and strengthening cooperation and collaboration in the various areas of common interest relating to fisheries and aquaculture.

After May 2023, the Review Conference will resume at a date yet to be determined, but in 2028 at the earliest.



CICTA au Caire : résultats mitigés pour l'Afrique

La 28^{ème} réunion ordinaire de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA) s'est tenue du 11 au 20 Novembre 2023 au Nouveau Caire en Égypte. Il n'y a pas eu d'accord sur la position que défendaient les délégués africains, pour un programme pluriannuel de conservation et de gestion des thonidés tropicaux.

La participation des États membres de la Conférence ministérielle sur la Coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT) a été assurée par cette dernière. Elle a ainsi pris en charge certains délégués, dans la continuité des réunions de concertation et d'harmonisation organisées en cours d'année, visant la défense des intérêts desdits États au sein de la CICTA. Tout au long de cette session, le groupe COMHAFAT, assisté d'un consultant (treize personnes en tout), a adopté une démarche de coordination et de solidarité avec chacun de ses membres pour toutes les questions soumises à la Commission. Il est utile de souligner qu'après avoir participé en juin 2023 à la troisième session du Panel 1 la CICTA à Madrid en Espagne, les pays du groupe COMHAFAT ont peaufiné et harmonisé leurs positions lors d'une concertation préparatoire du 26 au 27 juillet à Rabat au Maroc. Par ailleurs, pour favoriser une avancée significative des débats, plusieurs rencontres bilatérales ont été soigneusement organisées avec diverses parties prenantes, telles que l'Union Européenne, le groupe OSPESCA (Amérique latine), et l'Agence des Pêches du Japon. Ces échanges ont particulièrement porté sur le programme pluriannuel de conservation et de gestion des thonidés tropicaux, objet des discussions du panel 1 depuis de nombreuses années.

Tout au long de cette session, le groupe COMHAFAT a adopté une démarche de coordination et de solidarité avec chacun de ses membres.

Déception

En dépit de tous ces efforts de concertation et de lobbying, la CICTA de l'année 2023 s'est achevée sur un sentiment de déception particulièrement pour le groupe des États membres de la COMHAFAT, qui s'était investi dans la proposition du programme pluriannuel contenant des mesures nettement améliorées qui maintiennent les stocks de thon obèse et d'albacore à des niveaux durables, et offrant enfin la possibilité

à certains de nos États de développer leurs pêcheries de thons.

Toutefois, quelques dispositions encourageantes ont été adoptées, comme l'augmentation du total admissible des captures (TAC) pour le germon du Nord et le requin bleu de l'Atlantique, ou encore l'établissement de normes minimales et d'exigences de programme pour l'utilisation de systèmes de surveillance électronique dans les pêcheries de la CICTA.





ICCAT in Cairo: mixed results for Africa

The 28th ordinary meeting of the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT) was held from 11 to 20 November 2023 in New Cairo, Egypt. There was no agreement on the position defended by the African delegates for a multiannual conservation and management programme for tropical tunas.

ATLAFCO ensured the Member States' participation in the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation amongst African States bordering the Atlantic Ocean. It covered the participation of some delegates, following on from the consultation and harmonisation meetings organised during the year to defend the interests of these States within ICCAT. Throughout the session, the ATLAFCO group, assisted by a consultant (thirteen people in all), adopted an approach of coordination and solidarity with each of its members on all issues submitted to the Commission. It is worth pointing out that after taking part in the third session of the ICCAT Panel 1 in Madrid, Spain, in June 2023, the ATLAFCO group countries refined and harmonised their positions at a preparatory meeting from 26 to 27 July in Rabat, Morocco.

In addition, to encourage significant progress in the debates, several bilateral meetings were carefully organised with various stakeholders, such as the European Union, the OSPESCA group (Latin America) and the Japanese Fisheries Agency. These discussions focused in particular on the multiannual conservation and management programme for tropical tunas, which has been the subject of discussions in panel 1 for many years.

Throughout this session, the ATLAFCO group adopted an approach of coordination and solidarity with each of its members.

Disappointment

Despite all these efforts at consultation and lobbying, the 2023 ICCAT ended with a feeling of disappointment, particularly for the group of ATLAFCO Member States, which had been involved in proposing the multiannual programme containing much improved measures to

maintain bigeye and yellowfin tuna stocks at sustainable levels, and finally offering some of our States the opportunity to develop their tuna fisheries.

However, some encouraging provisions have been adopted, such as the increase in the total allowable catch (TAC) for northern albacore and Atlantic blue shark, and the establishment of minimum standards and programme requirements for the use of electronic monitoring systems in ICCAT fisheries.





Pêche responsable

Les États côtiers revisitent leurs accords

Un atelier régional sur cette question s'est tenu les 25-26 octobre 2023 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Objectif : évaluer la contribution des ressources biologiques au développement économique des pays de la côte Atlantique, sur la base des objectifs assignés préalablement.

Face aux défis de la surpêche, de la pêche illicite et de la dégradation de l'écosystème marin, les États côtiers d'Afrique ont conclu des Accords leur permettant de générer des revenus en devises et contribuer à l'équilibre de leur balance de paiement ainsi qu'au financement de leur économie. Réunis les 25-26 octobre à Abidjan, une soixantaine de responsables issus des administrations en charge de la pêche, des organisations régionales de la pêche, des États membres de la COMHAFAT, de la société civile, et du système de l'Union Européenne ont planché sur « les accords d'accès aux ressources halieutiques des États côtiers riverains de l'Atlantique ».

Ressources précieuses

Réparties en trois thématiques, les présentations d'experts se sont ouvertes sur les « Enjeux liés aux Accords de la pêche en Afrique ». À cet effet, le Dr Justin Amande a mis en évidence les défis liés à la surexploitation des stocks de poissons, en explorant le rôle des accords de pêche pour une gestion plus durable de ces ressources précieuses. À sa suite, Dr **Rodrigue Pelebe** (ACECOR) a examiné l'impact de la pêche industrielle étrangère sur les écosystèmes marins, mettant en évidence les enjeux associés et proposant des solutions pour une gestion plus durable. **Emmanuel Berck** (DG Mare - UE) a traité de la promotion du secteur des pêches à travers les Accords de partenariat de Pêche Durable, rappelant que ces accords prévoient un soutien sectoriel visant à renforcer le développement du secteur de la pêche dans le pays concerné, et ils prévoient également des évaluations tant avant qu'après leur mise en œuvre.

Points de vue africains

Abordant la thématique « Portée et limites des Accords de pêche conclus par les États côtiers africains », **Abdenaji Laamrich** (COMHAFAT) s'est appuyé sur la genèse et l'analyse comparative des différents Accords de Pêche passés par les pays africains riverains de l'Atlantique. **Moustafa Kebe** (Consultant) s'est interrogé sur le point de vue africain concernant les motivations pour la conclusion des Accords de pêche, avant de proposer quelques mesures, notamment l'évaluation régulière des ressources exploitées pour informer les décisions. Intervenant de manière conjointe,

Dr **Helguile Shep** (INFOPECHE) et Anne-France Mattlet (EU-ROPECHE) ont scruté le respect des réglementations internationales, et le lien entre la gestion durable des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire.

En examinant la capacité de négociation des accords de pêche des pays africains de la façade atlantique, **Amadou Tall** (CEDEAO) a fourni une transition idéale à **Georges M'Ba Asseko** (Consultant), dont la présentation a porté sur la conformité des Accords de pêche aux objectifs de durabilité et d'équité. Clôturant cette section, **Yassine El Aroussi** (MPMP- Maroc) a disséqué les accords d'accès à la pêche et les subventions y relatives.

Accords d'accès et sociétés mixtes

Dans la section consacrée à la « contribution effective des Accords de pêche à la préservation des ressources marines et à la prospérité des populations locales », **Gaoussou Gueye** (CAOPA-CAPE) a porté son regard sur les accords d'accès, la transparence et les sociétés mixtes, tandis qu'**Emmanuel Berck**, pour sa deuxième intervention, sondait l'avenir des Accords de pêche UE-Afrique.

Pour **Mamadou Bakayoko** (FENASCOOP-CI), exposant spécifiquement sur l'Accord de pêche UE-Côte d'Ivoire, il existe des mesures pour améliorer la transparence et le soutien à la filière de la pêche, notamment la publication des procès-verbaux de la Commission Mixte et la participation des acteurs locaux à ses travaux.

Il a relevé que les associations de pêcheurs, les syndicats, les communautés côtières et les organisations de la société civile ne sont pas effectivement impliqués dans les discussions de la Commission Mixte annuelle, et les procès-verbaux de ces réunions ne sont pas accessibles au public.

Quant à **Séraphin Nadjé** (Expert), intervenant sur les initiatives régionales et internationales pour une gestion plus équilibrée, il a exploré les différentes initiatives et mécanismes de coopération qui cherchent à garantir une utilisation responsable des ressources naturelles, à promouvoir la durabilité et à préserver les écosystèmes. Selon lui, ces actions contribuent à l'harmonisation des intérêts nationaux et internationaux pour une meilleure gestion des ressources. En clôturant les travaux, les participants ont exhorté la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) à défendre les questions relatives aux Accords d'accès à la pêche (AAP) à l'échelle continentale, et à travailler en collaboration avec des organisations régionales, continentales et internationales pour développer un cadre continental harmonisé.

Les participants ont exhorté la COMHAFAT à travailler avec des organisations régionales, continentales et internationales pour développer un cadre continental harmonisé.

Déclarations



Sidi Timoko Touré,

Ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques

« Équilibre entre exploitation et préservation »

« Le débat autour de ces accords de pêche en Afrique reste complexe et controversé, avec des opinions divergentes sur leur impact réel et leur potentiel. La clé réside peut-être dans la recherche d'un équilibre entre l'exploitation économique et la préservation des ressources marines précieuses pour les générations futures ».



Dr Huyam Salih,

Directeur de l'UA-BIRA

« Développer les capacités de négociation »

« Cet atelier arrive vraiment à point nommé. Il correspond à l'orientation de l'Union africaine en matière de développement des capacités pour négocier des accords de partenariat de pêche entre les pays africains et les investisseurs extérieurs, en échange de compensations financières (et autres compensations sociales), principalement pour l'exploitation de leurs pêcheries ».



Abdelouahed Benabbou,

Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT

« Un impératif de durabilité »

« Ces accords exercent un impact significatif sur la durabilité des ressources halieutiques, la préservation de l'environnement marin, le bien-être des communautés locales dépendantes de la pêche, ainsi que l'équitable répartition des avantages qui en découlent. (...) Il est impératif que ces accords soient fondés sur des principes de durabilité, de transparence, de participation communautaire et de responsabilité ».

RECOMMANDATIONS

- 1- Évaluation des stocks halieutiques ;
- 2- Renforcement des capacités techniques et institutionnelles (systèmes de contrôle et de surveillance ; collecte de données scientifiques, renforcement des institutions responsables de la gestion des pêcheries) ;
- 3- Adoption d'une approche commune régionale de négociations des accords de pêche ;
- 4- Promotion d'une approche écosystémique (interactions entre les espèces, les habitats et les écosystèmes marins) ;
- 5- Transparence et participation des parties prenantes en veillant à ce que les informations pertinentes soient accessibles au public ;
- 6- Diversification des sources de recettes publiques ;
- 7- Échanges d'expériences et de bonnes pratiques (mettre en place un mécanisme de partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de négociation et de mise en œuvre des accords de pêche) ;
- 8- Évaluation de la conformité aux objectifs de durabilité ;
- 9- Évaluation de l'équité (prise en compte des droits et besoins des populations locales) ;
- 10- Mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation.



Responsible fishing

Coastal States review their agreements

A regional workshop on this issue was held on 25-26 October 2023 in Abidjan, Côte d'Ivoire. The aim was to assess the contribution of biological resources to the economic development of the countries along the Atlantic coast, on the basis of objectives set in advance.

Faced with the challenges of overfishing, illegal fishing and the degradation of the marine ecosystem, Africa's coastal states have signed agreements enabling them to generate foreign currency revenue and contribute to balancing their balance of payments and financing their economies. Meeting in Abidjan on 25-26 October, some sixty officials from fisheries administrations, regional fisheries organisations, ATLAFCO member states, civil society and the European Union system discussed "agreements on access to fisheries resources in coastal states bordering the Atlantic."

Valuable resources

Divided into three themes, the expert presentations opened with "The challenges of fisheries agreements in Africa." Dr **Justin Amande** highlighted the challenges posed by the over-exploitation of fish stocks, exploring the role of fisheries agreements in achieving more sustainable management of these precious resources. Dr **Rodrigue Pelebe** (ACECOR) then examined the impact of foreign industrial fishing on marine ecosystems, highlighting the associated issues and proposing solutions for more sustainable management. **Emmanuel Berck** (DG Mare - EU) discussed the promotion of the fisheries sector through the sustainable fisheries partnership agreements, recalling that these agreements provide for sectoral support aimed at strengthening the development of the fisheries sector in the country concerned, and they also provide for evaluations both before and after their implementation.

African points of view

Abdenaji Laamrich (ATLAFCO), addressing the theme of "The scope and limits of fisheries agreements concluded by African coastal states," based his presentation on the genesis and comparative analysis of the various fisheries agreements concluded by African countries bordering the Atlantic. **Moustafa Kebe** (Consultant) discussed the African point of view on the motivations for concluding fisheries agreements, before proposing a number of measures, in particular the regular assessment of exploited resources to inform decisions. Speaking jointly, Dr **Helguile Shep**

(INFOPECHE) and **Anne-France Mattlet** (EUROPECHE) examined compliance with international regulations, and the link between sustainable management of fisheries resources and food security.

By examining the negotiating capacity of the fisheries agreements of the African countries along the Atlantic seaboard, Amadou Tall (ECOWAS) provided an ideal transition for **Georges M'Ba Assoko** (Consultant), whose presentation focused on the compliance of fisheries agreements with the objectives of sustainability and equity. Concluding this section, **Yassine El-Aroussi** (MPMP-Morocco) dissected fisheries access agreements and related subsidies.

Access agreements and joint ventures

In the section devoted to the "effective contribution of fisheries agreements to the preservation of marine resources and the prosperity of local populations," Gaoussou Gueye (CAOPA-CAPE) focused on access agreements, transparency and joint ventures, while **Emmanuel Berck**, in his second presentation, probed the future of EU-Africa fisheries agreements.

For **Mamadou Bakayoko** (FENASCOOP-CI), speaking specifically on the EU-Côte d'Ivoire Fisheries Agreement, there are measures in place to improve transparency and support for the fishing industry, notably the publication of the minutes of the Joint

Committee and the participation of local stakeholders in its work. He noted that fishermen's associations, trade unions, coastal communities and civil society organisations are not effectively involved in the discussions of the

The participants urged the ATLAFCO to work in collaboration with regional, continental and international organisations to develop a harmonised continental framework.

annual Joint Commission, and the minutes of these meetings are not accessible to the public.

Séraphin Nadjé (Expert), speaking on regional and international initiatives for more balanced management, explored the various initiatives and cooperation mechanisms that seek to ensure responsible use of natural resources, promote sustainability and preserve ecosystems. According to him, these actions contribute to the harmonisation of national and international interests for a better management of resources.

In closing the proceedings, the participants urged the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO) to champion issues relating to Fisheries Access Agreements (FAAs) at continental level, and to work in collaboration with regional, continental and international organisations to develop a harmonised continental framework.

Statements



Sidi Timoko Touré,

Ivorian Minister of Animal and Fisheries Resources

«A balance between exploitation and preservation»

“The debate surrounding these fisheries agreements in Africa remains complex and controversial, with differing opinions on their real impact and potential. The key may lie in striking a balance between economic exploitation and the preservation of precious marine resources for future generations.”



Dr Huyam Salih,

Director of AU-IBAR

«Developing negotiating skills»

“This workshop is very timely. It is in line with the African Union's policy of developing the capacity to negotiate fisheries partnership agreements between African countries and external investors, in exchange for financial compensation (and other social compensation), mainly for the exploitation of their fisheries.”



Abdelouahed Benabbou,

Executive Secretary of ATLAFCO

«A sustainability imperative»

“These agreements have a significant impact on the sustainability of fisheries resources, the preservation of the marine environment, the well-being of local communities dependent on fishing, and the fair distribution of the resulting benefits (...) It is imperative that these agreements are based on principles of sustainability, transparency, community participation and accountability.”

RECOMMENDATIONS

- 1- Assessment of fish stocks;
- 2- Technical and institutional capacity building (control and surveillance systems, scientific data collection, strengthening of fisheries management institutions) institutions responsible for fisheries management);
- 3- Adopting a common regional approach to negotiating fisheries agreements;
- 4- Promotion of an ecosystem approach (interactions between species, habitats and marine ecosystems);
- 5- Transparency and stakeholder participation by ensuring that relevant information is accessible to the public;
- 6- Diversification of sources of public revenue;
- 7- Exchanges of experience and best practice (setting up a mechanism for sharing experience and best practice in negotiating and implementing fisheries agreements);
- 8- Assessment of compliance with sustainability objectives;
- 9- Assessment of equity (taking into account the rights and needs of local populations);
- 10- Setting up monitoring and evaluation mechanisms.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE L'AQUACULTURE ET DE LA PÊCHE

La Plateforme africaine pour les Institutions régionales de la Pêche, de l'Aquaculture et des Systèmes aquatiques (APRIFAAS) a tenu sa sixième assemblée générale du 10 au 12 octobre 2023 à Tanger au nord du Maroc. Les participants ont convenu d'une forte intégration des préoccupations environnementales dans les problématiques de pêche, ainsi que d'un renforcement de la voix africaine dans les forums internationaux et dans le processus de dialogue avec les partenaires.

En tant que présidence en exercice depuis octobre 2022, la Conférence ministérielle sur la Coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT) a été au four et au moulin de ces intenses échanges de trois jours. Ils étaient co-organisés par le Bureau interafricain des Ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), avec le soutien de l'Union européenne et du Projet "FishGov 2" (gouvernance des pêches, phase 2).

L'objectif visé était de mettre à jour le cadre des liens institutionnels dans les pêches et l'aquaculture en Afrique, par une facilitation de l'échange systématique d'informations entre les institutions régionales. Plus spécifiquement, il était question de renforcer la coopération régionale afin d'intégrer de manière optimale les questions environnementales dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Afrique. Les participants, issus des institutions régionales, des organisations internationales, des gouvernements, de la société civile et des acteurs du secteur halieutique, ont abordé un large éventail de sujets cruciaux. Ils se sont préoccupés particulièrement des défis environnementaux dans les écosystèmes marins et leurs impacts sur le développement de la pêche et de l'aquaculture. Comme l'a souligné avec force M. Abdelouahed Benabbou, Secrétaire exécutif de la COMHAFAT, «la conservation des ressources marines est essentielle pour garantir la biodiversité des écosystèmes marins et réguler le climat. La sécurité alimentaire également dépend de la durabilité de la pêche et de l'aquaculture, qui fournissent des protéines cruciales à des millions de personnes».

Échanges de bonnes pratiques

Au regard de la diversité des structures participantes et de leur représentation sur tout le continent africain, le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques ont focalisé l'attention des travaux en plénières comme en groupes

restreints.

Les participants ont ainsi mutualisé les résultats et leçons de leur vécu, identifié les défis communs, et discuté des solutions innovantes pour promouvoir une gestion durable des ressources aquatiques. Ils ont trouvé des consensus sur les voies d'une collaboration renforcée pour promouvoir une pêche et une aquaculture durables en Afrique, pour satisfaire les besoins du présent tout en préservant les écosystèmes marins pour les générations futures.

“ APRIFAAS en bref... ”

Sous les auspices du Mécanisme africain de réforme de la pêche, la Plateforme africaine pour les institutions régionales de la pêche, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFAAS – acronyme anglais) a été créée en 2015 pour renforcer la coordination et la collaboration institutionnelles en ce qui concerne les questions de pêche et d'aquaculture en Afrique.

Cette Plateforme est un mécanisme informel et non décisionnel, mis en place pour répondre à des propositions spécifiques du Cadre politique et de la Stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (PFRS) concernant la collaboration et une meilleure coordination entre les organisations régionales et sous-régionales ayant des mandats dans la gestion durable des pêches et le développement de l'aquaculture sur le continent. APRIFAAS est placée sous l'égide du Bureau interafricain des Ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), dont l'une des priorités est le renforcement de la coordination et de la collaboration institutionnelle, dans le cadre des projets de gouvernance des pêches (FISHGOV) mis en œuvre avec le soutien de l'Union européenne.

Au cours de la 6ème assemblée générale à Tanger en octobre 2023, le logo de APRIFAAS a été adopté. Dans un cercle intégré, on décèle des espèces aquatiques et des espèces marines. Il s'agit d'un "cercle vertueux" qui dénote la vision et la mission de ce réseau : mettre ensemble, sans frontières, différentes institutions, au sein d'un patrimoine commun qui met en exergue la collaboration et la bonne gouvernance. La couleur blanche prépondérante symbolise la transparence dans la gestion.



THE ENVIRONMENT AT THE HEART OF AQUACULTURE AND FISHERIES

The African Platform for Regional Institutions in Fisheries, Aquaculture and Aquatic Systems (APRIFAAS) held its sixth general assembly from 10 to 12 October 2023 in Tangiers, northern Morocco. Participants agreed that environmental concerns should be strongly integrated into fisheries issues, and that the African voice should be strengthened in international forums and in the dialogue process with partners.

As current President since October 2022, the Ministerial Conference on Fisheries cooperation between African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO), was at the heart of these intense three-day discussions. They were co-organised by the African Union's Inter-African Bureau for Animal Resources (AU-IBAR), with the support of the European Union and the «FishGov 2» project (fisheries governance, phase 2). The aim was to update the framework of institutional links in fisheries and aquaculture in Africa, by facilitating the systematic exchange of information between regional institutions. More specifically, the aim was to strengthen regional cooperation in order to optimise the integration of environmental issues in the fisheries and aquaculture sectors in Africa. Participants from regional institutions, international organisations, governments, civil society and stakeholders in the fisheries sector addressed a wide range of crucial issues. They were particularly concerned with the environmental challenges facing marine ecosystems and their impact on the development of fishing and aquaculture. As Mr Abdelouahed Benabbou, Executive Secretary of ATLAFCO strongly emphasised, «the conservation of marine resources is essential to guarantee the biodiversity of marine ecosystems and to regulate the climate. Food security also depends on the sustainability of fishing and aquaculture, which provide crucial proteins for millions of people».

Sharing best practice

Given the diversity of the participating organisations and their representation across the African continent, sharing experiences and exchanging best practice were the focus of both the plenary sessions and the smaller groups.

Participants pooled the results and lessons of their experience, identified common challenges and discussed innovative solutions to promote sustainable management of aquatic resources. They reached a consensus on ways of strengthening collaboration to promote sustainable fisheries and aquaculture in Africa, to meet the needs of the present while preserving marine ecosystems for future generations.

“APRIFAAS in brief...”

Under the auspices of the African Fisheries Reform Mechanism (AFRM), the African Platform for Regional Institutions in Fisheries, Aquaculture and Aquatic Systems (APRIFAAS) was established in 2015 to strengthen institutional coordination and collaboration on fisheries and aquaculture issues in Africa.

This Platform is an informal, non-decision-making mechanism, set up in response to specific proposals in the Policy Framework and Reform Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa (PFRS) for collaboration and better coordination between regional and sub-regional organisations with mandates in sustainable fisheries management and aquaculture development on the continent. APRIFAAS is placed under the aegis of the African Union's Inter-African Bureau for Animal Resources (AU-IBAR), one of whose priorities is to strengthen coordination and institutional collaboration, within the framework of the fisheries governance projects (FISHGOV) implemented with the support of the European Union.

During the 6th General Assembly in Tangiers in October 2023, the APRIFAAS logo was adopted. In an integrated circle, aquaculture and marine species can be seen. It is a «virtuous circle» that reflects the vision and mission of this network: to bring together, without borders, different institutions within a common heritage that emphasises collaboration and good governance. The predominantly white colour symbolises transparency in management.



APRIFAAS, DE NOUVELLES ÉTAPES POUR LA PÊCHE ET L'ENVIRONNEMENT

Le thème de la sixième assemblée générale et de la réunion biannuelle de la Plateforme africaine des institutions régionales de la pêche, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFAAS) était : "Renforcer la coopération régionale pour une meilleure intégration des questions environnementales dans la pêche et l'aquaculture". La ville de Tanger a accueilli les réunions du 10 au 12 octobre 2023.

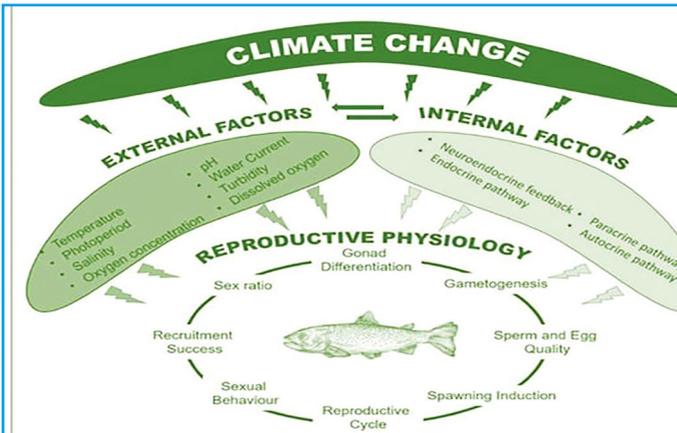
Le thème était lié aux études menées par le NaFIRRI (National Fisheries Resources Research Institute, Ouganda, engagé par l'UA-BIRA, Bureau interafricain des ressources animales) sur l'amélioration des capacités et des systèmes de collaboration et d'intégration régionales concernant la gestion des ressources halieutiques et aquacoles partagées, et le renforcement des liens avec les cadres de gouvernance environnementale. Parmi les résultats des études, l'importance de renforcer la collaboration entre les institutions responsables de la pêche et de l'aquaculture et les multiples utilisateurs des ressources (par exemple, les conventions

ministérielle sur la coopération en matière de pêche entre les États africains riverains de l'océan Atlantique) est l'institution qui assure actuellement la présidence de l'APRIFAAS ; à ce titre, son secrétaire exécutif, **M. Abdelouahed Benabbou**, a officiellement coordonné la réunion, à laquelle ont assisté 39 participants.

Des recommandations fortes

Le brainstorming s'est articulé autour des thèmes suivants : contexte et objectifs de l'APRIFAAS; facilitation de l'échange systématique d'informations entre les institutions régionales ; amélioration du dialogue entre les parties prenantes, et facilitation du développement d'un programme de travail harmonisé ; renforcement de la coopération régionale pour une meilleure intégration des questions environnementales dans la pêche et l'aquaculture ; renforcement de la Voix Africaine dans les forums internationaux et dans le processus de dialogue avec les partenaires.

En tête des recommandations formulées à l'issue de la



maritimes régionales, les autorités de gestion des bassins hydrographiques, la sylviculture, l'exploitation minière, etc.). Ceci est particulièrement important du point de vue de la mise en place de systèmes de gestion intégrée afin d'optimiser les ressources par le biais d'une gestion collaborative.

Les participants à la réunion de Tanger étaient principalement des représentants des institutions régionales de pêche, des communautés économiques régionales, des conventions maritimes régionales, des partenaires internationaux au développement, des délégués de la société civile, des experts et d'autres parties prenantes clés en tant qu'observateurs.

La réunion a été présidée par Mme **Patricia Lumba** au nom du Directeur par intérim de l'UA-BIRA, Dr **Huyam Salih**, en équipe avec **M. Musbah Al Maghour**, Directeur Exécutif de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). La COMHAFAT (Conférence

La COMHAFAT et l'UA-BIRA sont appelés à mobiliser et à financer des experts pour les délégations africaines aux forums internationaux de prise de décision sur les questions de pêche.

réunion, les institutions régionales des pêches et des systèmes aquatiques pourraient s'inspirer de la collaboration entre l'Organisation des pêches du lac Vitoria (LVFO) et l'Autorité du lac Tanganyika (LTA), qui gèrent des masses d'eau communes situées dans des pays appartenant à plusieurs communautés économiques régionales (EAC, SADEC, IGAD et COMESA). Les deux ORGP ont signé un Mémoire d'entente pour travailler ensemble, qui s'est ensuite transformé en Protocole d'accord afin de permettre le partage d'expertise et d'informations, de créer des synergies et d'éviter les doubles emplois. En outre, la COMHAFAT et l'UA-BIRA sont appelés à mobiliser et à financer des experts pour les délégations africaines dans les forums internationaux de prise de décision sur les questions de pêche.

APRIFAAS, NEW STEPS FOR FISHERIES AND ENVIRONMENT

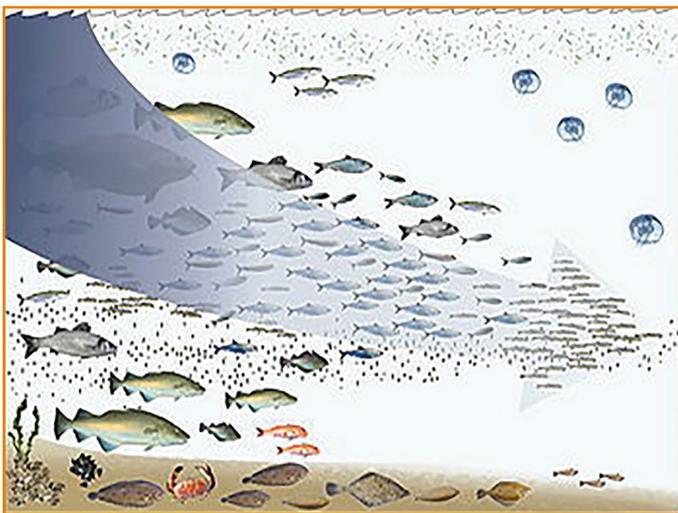
The Theme of the Sixth General Assembly and Bi-Annual Meeting of the Africa Platform for Regional Institutions in Fisheries, Aquaculture and Aquatic Systems (APRIFAAS) was: “Enhancing regional cooperation for best integration of environmental issues in fisheries and aquaculture”. The city of Tangier, held the meetings, from 10 to 12 October 2023.

The theme was linked to the studies by NaFIRRI (National Fisheries Resources Research Institute, Uganda, committed by AU-IBAR, Interafrican Bureau for Animal Resources) on improving capacities and systems for regional collaboration and integration regarding shared fisheries and aquaculture resources management, and enhanced linkages with environmental governance frameworks. As one of the results from the studies, the importance of enhancing collaboration between institutions responsible for fisheries and aquaculture and

Director of Arab Maghreb Union (UMA). ATLAFCO (Ministerial Conference on Fisheries Cooperation Among African States Bordering the Atlantic Ocean) is the current APRIFAAS Chair institution; in that capacity, its Executive Secretary Mr. **Abdelouahed Benabbou** officially coordinated the meeting, which was attended by 39 participants.

Strong outcomes and recommendations

Brainstorming was articulated on the following themes: background and objectives of APRIFAAS; facilitation of the systematic exchange of information between regional institutions; improving dialogue between stakeholders, and facilitate the development of a harmonized work program; enhancing regional cooperation for best integration of environmental issues in fisheries and aquaculture; strengthening the African voice in the international forums and in dialogue process with partners.



multiple resources users (e.g. Regional Sea Conventions, water basin management authorities, forestry, mining, etc.) was over emphasized.

This is particularly important from the point of view of establishing integrated management systems to optimize resources through collaborative management.

The participants of the Tangier meeting were mainly representatives from the regional fisheries institutions, regional economic communities, regional sea conventions, international development partners, civil society, experts and other key stakeholders as observers.

The meeting was presided over by Mrs. **Patricia Lumba** on behalf of the Acting Director of AU-IBAR, **Dr Huyam Salih**, in team with Mr. M. **Musbah Al Maghour**, the Executive

AU-IBAR and ATLAFCO are called upon to mobilize and fund experts for African delegations to international decision-making for a related to fisheries issues.

Emerging top among the recommendations at the end of the meeting, Regional fisheries and aquatic system institutions could learn

from the collaboration between the Lake Victoria Fisheries Organization (LVFO) and Lake Tanganyika Authority (LTA) that manage shared water bodies occurring in countries from more than one regional economic community EAC, SADEC, IGAD and COMESA. The two RFMOs signed an MoU to work together but later developed in an MoC to enable sharing expertise and information and synergies and avoid duplication. Also, AU-IBAR and ATLAFCO are called upon to mobilize and fund experts for African delegations to international decision-making for a related to fisheries issues.



Évaluation

Quitus pour les formateurs du secteur maritime

La 6e assemblée générale ordinaire du Regroupement des Établissements de Formation maritime Africains (REFMA) s'est tenue du 20 au 21 septembre 2023 à Agadir au Maroc. Travaux marqués par la présentation du bilan d'activité, la reconduction du Bureau et l'élaboration d'un plan stratégique 2024 - 2025.

« La formation maritime est la clé de notre succès collectif », a indiqué en ouverture des travaux Abdelouahed

Benabbou, Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), instance tutélaire du REFMA créé en Mai 2002. Placée sous le thème du renforcement des capacités dans la promotion d'une économie bleue inclusive et durable dans la région de la COMHAFAT, la 6e AG du REFMA a été l'occasion d'exhorter ses membres à intensifier leur collaboration pour accéder à de meilleures pratiques et nouer des partenariats solides avec l'industrie maritime et les organisations internationales.

À l'heure de présenter le bilan d'activité 2017-2023, le Président sortant, Colonel Karim Coulibaly, a souligné qu'il a été marqué par trois temps forts : la tenue de la cinquième AG ordinaire le 28 mai 2019 ; l'organisation en présentiel et en ligne d'activités thématiques relatives à l'ingénierie de la formation maritime ; quatre sessions de formation en langues française et anglaise au profit des observateurs embarqués à compétence régionale et des inspecteurs portuaires.

Le COVID-19 surmonté

La pandémie du Covid 19 n'a pas empêché le REFMA d'organiser des ateliers en ligne. Le premier, le 25 août 2020, portait sur « l'élaboration des référentiels de l'ingénierie de la formation des inspecteurs portuaires et des observateurs embarqués à compétence régionale dans la région COMHAFAT ». Deux autres sessions ont été dispensées du 8 au 26 novembre 2021, et du 19 au 30 septembre 2022 au sein de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) à Abidjan en Côte d'Ivoire. Puis, du 28 novembre au 10 décembre 2022, au sein de l'Institut de Technologie des



Colonel Karim Coulibaly, Président du REFMA

Pêches Maritimes de Larache au Maroc, s'est tenue une session de formation en langue anglaise des inspecteurs portuaires de 14 candidats issus de Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Libéria, Nigéria, Sierra Leone, Maroc, Sao Tomé et Principe.

On prend les mêmes...

Les 23 participants ont formulé des observations et des propositions visant à revitaliser le regroupement, à renforcer son autonomie et à accroître sa visibilité auprès des

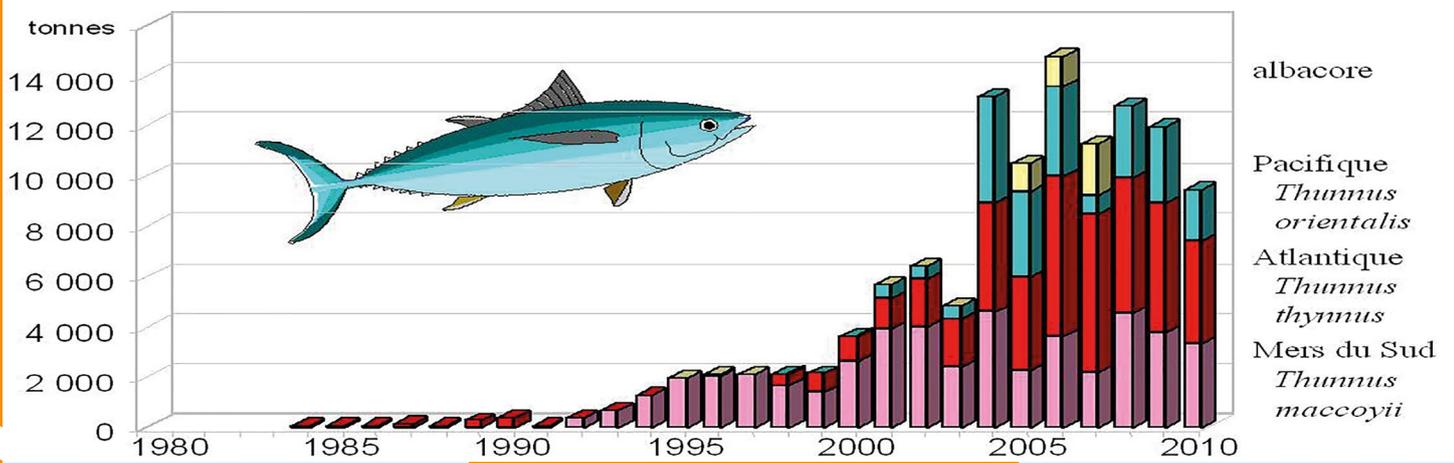
États et des partenaires techniques et financiers du secteur maritime. À la suite de cet échange, l'assemblée générale a officiellement entériné la fin du mandat du Bureau Exécutif sortant et a exprimé sa gratitude envers les membres pour leur travail acharné.

La pandémie du Covid 19 n'a pas empêché le REFMA d'organiser des ateliers en ligne.

En abordant la rubrique « Constitution du nouveau Bureau », les participants se référèrent à la situation sanitaire qui a prévalu pendant le mandat finissant et les résultats significatifs obtenus. Ils ont alors proposé à l'unanimité la reconduction du Bureau Exécutif sortant pour un nouveau mandat étalé de 2023 à 2025. Au cours de cette période, le REFMA aura ainsi pour Président le Colonel Karim Coulibaly (Directeur Général de l'ARSTM, Côte d'Ivoire), pour Vice-président Babacar Faye (Directeur de l'ENFM, Sénégal) et Secrétaire Général Mhamed Hmamou (Directeur de l'ISPM d'Agadir, Maroc). Driss Attas (Directeur de l'ITPM Safi, Maroc), Varkak Mohamed Malainine (Directeur CQFMP, Mauritanie) et le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT complètent le Bureau.

Sept points cruciaux

Sitôt reconduit, le Colonel Karim Coulibaly a présenté un « Plan stratégique 2024-2025 » en sept points : actualisation des Statuts et du Règlement Intérieur du REFMA ; renforcement institutionnel du Regroupement ; identification de nouveaux axes d'intervention ; développement des activités classiques (revitalisation des activités et accroissement de la visibilité) ; désignation d'un Point Focal dans chaque pays membre de la COMHAFAT ; redynamisation du REFMA à travers des réunions statutaires, la recherche pédagogique, des sessions de formation et l'établissement de partenariats à soumettre à la COMHAFAT pour financement.



Evaluation

Discharge for trainers in the maritime sector

The 6th Ordinary General Assembly of the Grouping of African Maritime Training Establishments (REFMA, French acronym) held from 20 to 21 September 2023 in Agadir, Morocco. The meeting was marked by the presentation of the activity report, the renewal of the Bureau and the development of a strategic plan for 2024 - 2025.



Colonel Karim Coulibaly, President of the REFMA

«Maritime training is the key to our collective success», said Abdelouahed

Benabbou, Executive Secretary of the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO), the umbrella organisation of REFMA, which was set up in May 2002. Under the theme of capacity building in the promotion of an inclusive and sustainable blue economy in the ATLAFCO region, REFMA's 6th General Assembly was an opportunity to urge the Group's members to intensify their collaboration in order to access best practices and forge solid partnerships with the maritime industry and international organisations.

In presenting the 2017-2023 activity report, the outgoing President, Colonel Karim Coulibaly, emphasised that it had been marked by three highlights: the holding of the fifth Ordinary General Meeting on 28 May 2019; the organisation of face-to-face and online thematic activities relating to maritime training engineering; and four training sessions in French and English for on-board observers with regional competence and port inspectors.

Covid-19 overcome

The Covid 19 pandemic has not prevented REFMA from organising online workshops. The first, on 25 August 2020, focused on «developing training engineering reference frameworks for port inspectors and on-board observers with regional competence in the ATLAFCO region». Two other sessions were held from 8 to 26 November 2021, and from 19 to 30 September 2022 at the Regional Academy of Maritime Sciences and Techniques (ARSTM) in Abidjan, Côte d'Ivoire. Then, from 28 November to 10 December 2022, at the Institut de Technologie des Pêches Maritimes in La-

rache, Morocco, an English-language training session for port inspectors was held for 14 candidates from Côte d'Ivoire, Gambia, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone, Morocco and Sao Tomé and Principe.

Same old, same old...

The 23 participants put forward observations and proposals aimed at revitalising the group, strengthening its autonomy and raising its profile with governments and the maritime sector's technical and finan-

cial partners.

Following this exchange, the General Assembly officially ratified the end of the mandate of the outgoing Executive Board and expressed its gratitude to the members for their hard work.

The Covid 19 pandemic has not prevented REFMA from organising online workshops.

office and the significant results achieved. They then unanimously proposed the renewal of the outgoing Executive Board for a new term of office from 2023 to 2025. During this period, REFMA will have Colonel Karim Coulibaly (Director General of ARSTM, Côte d'Ivoire) as President, Babacar Faye (Director of ENFM, Senegal) as Vice-President and Mhamed Hmamou (Director of ISPM Agadir, Morocco) as Secretary General. Driss Attas (Director of ITPM Safi, Morocco), Varkak Mohamed Malanine (Director of CQFMP, Mauritania) and the ATLAFCO Executive Secretariat complete the Bureau.

Seven crucial points

Immediately after his reappointment, Colonel Karim Coulibaly presented a seven-point «2024-2025 Strategic Plan»: updating REFMA's Statutes and Rules of Procedure; strengthening the Group's institutions; identifying new areas of intervention; developing traditional activities (revitalising activities and increasing visibility); appointing a Focal Point in each ATLAFCO member country; revitalising REFMA through statutory meetings, educational research, training sessions and the establishment of partnerships to be submitted to ATLAFCO for funding.



Pêche des thonidés

Mieux collecter les données sur le thon

Un atelier de renforcement des capacités pour l'amélioration des données statistiques de la pêche des thonidés s'est tenu du 19 au 20 octobre 2023 à Rabat au Maroc.

À l'initiative de la société d'études et de conseil African Marine Expertises (AMEXPERT), dix-sept représentants (13 hommes et 4 femmes) de 15 pays africains se sont réunis du 19 au 20 octobre pour un atelier de renforcement des capacités. Cette formation survenait dans un contexte où la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion promulguées par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA) se heurte à de nombreux défis. Au rang de ceux-ci, les besoins en personnel qualifié au sein des administrations des pêches, qui sont devenus une préoccupation majeure pour répondre aux exigences réglementaires en termes de collecte et de déclaration de données de pêches thonière.

De fait, un récent rapport de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) estimait que la faiblesse générale de ces compétences pesait pour plus d'un tiers dans l'ensemble des facteurs compromettant les capacités des États membres à se conformer à leurs obligations de collecte, de traitement et de communication de données statistiques à la CICTA. Ce constat souligne l'impérieuse nécessité d'investir dans la formation technique et le renforcement continu des capacités des acteurs clés de ces administrations.

Pour planter le décor, Dr **Y. Baidai** a exploré la thématique « Collecte de données et Statistiques de pêche », qui elle-même se déclinait en cinq axes : importance et utilisation des données halieutiques ; types, stratégies et méthodes de collecte ; conception de l'échantillonnage ; plan d'échantillonnage stratifié ; analyse et stockage des données.

Maitrise des procédures de déclaration

L'orateur a également développé le thème sur « l'identification des thons et espèces assimilées ». Le troisième thème avait trait à la gestion et au traitement des « procédures de déclaration des données » à la CICTA. Présenté par Dr M. Amandé, qui l'a divisé en deux composantes : synthèse des mesures de gestion et des exigences en matière de déclaration des données à la CICTA, et utilisation des formulaires de transmission de données.

Dans l'optique de garantir un suivi efficace de la formation par les participants, des évaluations quotidiennes ont été menées

au début de chaque session, afin d'apprécier la compréhension des informations par les auditeurs, de recueillir leurs avis sur la conduite de la formation, et d'effectuer des ajustements. La synthèse des différents formulaires d'évaluation a confirmé que les objectifs fixés dans le cadre de cette formation ont été atteints, et que les attentes des participants ont été grandement comblées.

Démarche participative

Mission accomplie pour les organisateurs, ainsi que pour les 17 participants malgré leur diversité de formations académiques et d'expériences professionnelles. En renseignant leurs formulaires, tous se sont dit très satisfaits des conditions d'apprentissage, à la fois très pédagogiques et conviviales (profils des encadreurs, salle de formation, matériel didactique). À l'unanimité, ils ont salué et approuvé la démarche participative mise en œuvre, même si pour certains le temps consacré pour cette formation était court au regard de l'ensemble des questions abordées. En outre, nombre d'auditeurs non francophones ont relevé que l'intervention d'interprètes aurait facilité le travail des formateurs.

Dans les formulaires d'évaluation, impressions de quelques participants...

«Je vais transmettre désormais avec plus de précision les connaissances aux collègues en charge de la collecte des données et statistiques.»

«Aux prochaines sessions, il faut augmenter la durée, pour permettre aux participants de faire plus d'exercices avec leurs propres données.»

«Merci de tout cœur à la Comhafat ! Nos attentes ont été largement comblées. La prochaine occasion, il faudra qu'on apprenne comment remplir l'ensemble des formulaires exigés par la CICTA.»

«C'était vraiment une formation pointue. Il faudrait en multiplier, pour une mise à jour d'un plus grand nombre d'experts de la zone Comhafat dont les pays sont parties de la CICTA.»



Tuna fishing Improving tuna data collection

A capacity-building workshop to improve statistical data on tuna fishing was held from 19 to 20 October 2023 in Rabat, Morocco.

Seventeen representatives (13 men and 4 women) from 15 African countries met from 19 to 20 October for a capacity-building workshop organised by the research and consultancy firm African Marine Expertises (AMEXPERT). The training took place in a context where the implementation of conservation and management measures promulgated by the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT) is facing numerous challenges. Among these is the need for qualified staff within fisheries administrations, which has become a major concern in order to meet regulatory requirements in terms of collecting and reporting tuna fishing data.

In fact, a recent report by the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO) estimated that the general lack of such skills accounted for more than a third of all the factors compromising Member States' ability to comply with their obligations to collect, process and communicate statistical data to ICCAT. This underscores the urgent need to invest in technical training and ongoing capacity-building for the key players in these administrations.

To set the scene, Dr **Y. Baidai** explored the theme of «Data collection and fisheries statistics», which itself was broken down into five areas: the importance and use of fisheries data; types, strategies and methods of collection; sampling design; stratified sampling plan; data analysis and storage.

Mastering reporting procedures

The speaker also developed the theme of «Identification of tuna and tuna-like species». The third theme dealt with the management and processing of «data reporting procedures» at ICCAT. This was presented by M. Amandé, who divided it into two components: a summary of management measures and requirements for ICCAT data reporting, and the use of data transmission forms.

With a view to ensuring effective follow-up of the training by the participants, daily evaluations were carried out at the beginning of each session, in order to assess the au-

ditors' understanding of the information, to gather their opinions on the conduct of the training, and to make adjustments. The summary of the various evaluation forms confirmed that the objectives set for this training course had been achieved, and that the participants' expectations had been largely fulfilled.

A participative approach

Mission accomplished for the organisers, as well as for the 17 participants, despite their diversity of academic backgrounds and professional experience. On filling in their forms, they all said they were very satisfied with the learning conditions, which were both highly educational and user-friendly (profiles of supervisors, training room, teaching materials). They were unanimous in welcoming and approving the participative approach adopted, even if some of them felt that the time allocated to the training was short given the range of issues addressed. In addition, many non-French-speaking participants pointed out that the use of interpreters would have facilitated the work of the trainers.

In the evaluation forms, impressions from some of the participants...

«I'm now going to pass on my knowledge more accurately to the colleagues in charge of collecting data and statistics in my country.»

«Heartfelt thanks to Atlafco! Our expectations were more than met. Next time we'll have to learn how to fill in all the forms required by ICCAT.»

«It was a really advanced course. It should be repeated, to bring more experts whose countries are members of ICCAT in the Atlafco zone up to date.»



Pollution des océans

Endiguer le péril plastique : recommandations fortes à Casablanca

Les produits en matière plastique s'entassent dans les eaux et constituent désormais une menace planétaire. Une conférence de haut niveau sur ce phénomène s'est tenue du 7 au 8 novembre à Casablanca au Maroc, sur le thème : « Les océans en péril : agir contre la pollution plastique mondiale ».

Des experts internationaux de haut vol, des chercheurs, des représentants de gouvernements, ainsi que des acteurs de la société civile, ont partagé leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences dans la lutte contre la pollution plastique, et l'adoption d'une action concertée et globale pour protéger les océans contre la pollution plastique qui menace la survie des ressources halieutiques. Pour relever ce défi, la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) s'est associée au Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER). L'audace des Recommandations formulées au terme des deux jours de cogitation est à la mesure du péril plastique sur les animaux marins et la biodiversité des océans. Elles visent à produire des résultats concrets et immédiats dans la lutte contre la pollution plastique. En voici quelques-unes.

Interdiction des plastiques à usage unique, tels que les sacs en plastique, les pailles et les gobelets.

Renforcement des réglementations nationales et régionales, pour réduire la production, la distribution et l'utilisation des objets plastiques, et appliquer des sanctions appropriées aux entreprises qui ne respectent pas les normes édictées.

Promotion des alternatives durables et du recyclage par

les gouvernements, avec un accent sur l'éducation du public, la collecte sélective des déchets et la création de centres de recyclage accessibles.

Renforcement des sanctions pour la pollution marine, avec une application plus stricte, et des amendes dissuasives pour les entreprises et individus qui déversent des déchets plastiques dans les océans.

Engagement de la responsabilité des entreprises dans la gestion des déchets plastiques générés par leurs produits tout au long de leur cycle de vie.

Financement approprié de la recherche et de l'innovation, visant notamment des technologies pour le nettoyage des déchets plastiques en mer et

Produire des résultats concrets et immédiats dans la lutte contre la pollution plastique.

le suivi de la pollution.

Soutien financier et institutionnel aux initiatives communautaires de nettoyage des plages et de gestion des déchets plastiques.

Renforcement de la collaboration internationale pour élaborer des accords mondiaux contraignants visant à réduire la pollution plastique.

Coordination à l'échelle continentale, à travers la création d'un mouvement continental pour la lutte contre la pollution plastique, impliquant les individus, les communautés, les gouvernements et les entreprises.

Certification éco-responsable, à travers un système permettant aux consommateurs de faire des choix de produits écologiques et durables.

Suivi et évaluation réguliers, par les gouvernements et les organisations qui doivent mettre en place des mécanismes pour mesurer les progrès réalisés dans la réduction de la pollution plastique et s'assurer que les objectifs sont atteints.



Ocean pollution

Stemming the plastic peril: strong recommendations from Casablanca

Plastic products are piling up in our waters and now pose a global threat. A high-level conference on this phenomenon was held from 7 to 8 November in Casablanca, Morocco, on the theme: «Oceans at risk: taking action against global plastic pollution».

Leading international experts, researchers, government representatives and civil society players shared their knowledge, ideas and experiences in the fight against plastic pollution, and the adoption of concerted global action to protect the oceans from plastic pollution, which threatens the survival of fish stocks. To meet this challenge, the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO) joined forces with the African Network of Fisheries Research Institutes and Marine Sciences (RAFISMER).

The boldness of the Recommendations formulated at the end of the two days of reflection is commensurate with the plastic threat to marine animals and the biodiversity of the oceans. They aim to produce concrete and immediate results in the fight against plastic pollution. Here are just a few of them.

A ban on single-use plastics, such as plastic bags, straws and cups.

Strengthening national and regional regulations to reduce the production, distribution and use of plastic objects, and applying appropriate penalties to companies that do not comply with the standards laid down.

Promotion of sustainable alternatives and recycling by



To produce concrete and immediate results in the fight against plastic pollution.

governments, with an emphasis on public education, selective waste collection and the creation of accessible recycling centres.

Strengthening penalties for marine pollution, with stricter enforcement and dissuasive fines for companies and individuals who dump plastic waste in the oceans.

Commitment to corporate responsibility for managing the plastic waste generated by their products throughout their life cycle.

Appropriate funding for research and innovation, particularly

aimed at technologies for cleaning up plastic waste at sea and monitoring pollution.

Financial and institutional support for community initiatives to clean up beaches and manage plastic waste.

Strengthening international collaboration to develop binding global agreements to reduce plastic pollution.

Coordination on a continental scale, through the creation of a continental movement to combat plastic pollution, involving individuals, communities, governments and businesses.

Eco-responsible certification, through a system enabling consumers to choose environmentally-friendly and sustainable products.

Regular monitoring and evaluation by governments and organisations, who must put in place mechanisms to measure progress in reducing plastic pollution and ensure that targets are met.